

Bonnay

Bulletin municipal

Janvier 2023



Sommaire

Édito

Mairie

Informations diverses

Budget

Infos pratiques

Vie de la commune

Les projets

Retour sur 2022

Rétrospective. . . bien avant 2022

Vie des plus jeunes

École intercommunale

Syndicat de l'école intercommunale

APE Bommevive

Crèches

RAM

Vie associative

Comité des Fêtes

AICA Bonnay / Tallenay

Don du sang - ADSB Devecey et ses environs

Solidarité Femmes

Nos annonceurs

Il y a 40 ans et encore avant

Édito



Que retenir de cette année 2022 si ce n'est l'envolée des coûts de l'énergie et des matières premières qui pèsent fortement sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Ajoutons une dose de Covid, les menaces générées par la guerre en Ukraine et les aléas climatiques que nous avons vécu cet été.

Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir !

Et pourtant, il nous incombe de poursuivre nos missions de service public, ce pourquoi nous avons été élus. Nous continuons à investir pour le bien être des Bonnaysiens(es). La restauration de deux fontaines, la création d'un verger conservatoire, l'aménagement de notre lotissement communal, la mise en service de notre nouveau site internet, les travaux rue du Val de l'Ognon (eau-assainissement-voirie) via GBM, la poursuite des investissements dans nos écoles via notre syndicat scolaire, et ce avec un budget contraint, beaucoup d'imagination et maintenant un seul levier de fiscalité : la majoration des taxes foncières (bâti et non bâti).

Citons encore au titre de 2022, ce vote unanime du conseil municipal pour baptiser la rue qui dessert la bibliothèque « Roland Mesnier », du nom du Chef pâtissier de la Maison Blanche durant 25 années, natif de Bonnay ainsi qu'une belle cérémonie du centenaire de notre monument aux morts.

Pour 2023, transfert de compétences oblige, il nous faut contradictoirement avec GBM, programmer les investissements qui viendront conforter l'image de notre village.

Pour mémoire je rappelle l'étude d'aménagements de sécurité vers l'école, le programme de réfection de voirie et de réseaux humides, le remplacement continu de luminaires à vapeur de sodium par des LED (Cf. page GBM). Sous maîtrise d'ouvrage communale, le conseil municipal a voté l'étude de faisabilité de la construction d'un bâtiment de mairie dans le prolongement de la bibliothèque. La transition énergétique oblige, il est envisagé la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits de certains bâtiments publics.

Et que dire du PLUi en cours d'élaboration sur notre territoire GBM.

Pour rappel la loi « Climat et Résilience » marque le coup d'arrêt de l'étalement urbain et de sa fragmentation. Elle fixe un objectif à atteindre en 2050 « l'absence de toute artificialisation nette des sols » dit « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) avec un premier objectif intermédiaire de réduction de moitié du rythme de la consommation d'espaces dans les dix prochaines années (2021 – 2031) afin notamment d'accompagner le changement climatique et contenir l'érosion de la biodiversité.

En clair il nous faudra repenser l'habitat de demain et l'évolution de ces maisons énergivores bâties au cours du siècle dernier, en divisant par deux dans un premier temps nos surfaces constructibles... Beau challenge...

Et pour conclure sur une note positive, qu'il me soit permis au nom du conseil municipal et en mon nom, de vous souhaiter une très belle année 2023, pleine de joie et de réussite dans tous les domaines.

Gilles Ory
Maire

Mairie

Informations diverses

Le personnel communal :

Valérie LEGRAIN, secrétaire de mairie, vous accueille pour répondre à vos demandes

Pierre-Marie MALTAVERNE, employé communal, en charge de l'entretien du village

Nathalie PARACHÉ, agent d'hygiène et de propreté



Numéros utiles

| | |
|----------------------|----------------|
| Pompiers | 18 |
| SAMU | 15 |
| Police / Gendarmerie | 17 |
| Toute urgence | 112 |
| SIDA Info service | 08 00 36 66 36 |
| Drogues info service | 08 00 23 13 13 |
| Allo Service Public | 39 39 |

Horaires de la mairie

Les mardis et vendredis de
9h à 12h et de 14h à 19h

 03 81 57 80 06

 mairie.bonnay25@wanadoo.fr

Grand Besançon Métropole

4 rue Gabriel Plançon - Besançon

Lundi – Jeudi : 8h–12h et 13h30– 17h30

Vendredi : 8h–12h et 13h30–17h

 03 81 87 88 89

 agglomeration@grandbesancon.fr

Relais Familles Assistantes Maternelles

15 route de Bonnay - Devecey

 06 88 60 18 80 ou 03 81 56 85 52

 Rfam.ccvdb@francas-doubs.fr

Bibliothèque

Mercredi de 14h à 16h

Jeudi de 10h à 12h

Vendredi de 10h à 11h

Uniquement le mercredi pendant les vacances scolaires

Salle de convivialité

Réservation en mairie

Tarifs susceptibles d'être modifiés en cours d'année

Pour la salle : 250 €

Caution : 1000 €

Vaisselle en option : 40 €

Informations diverses

Mairie

Informations administratives

A retrouver sur le site Service Public du gouvernement : www.service-public.fr

Nouveaux habitants à Bonnay ? Pensez à passer en mairie vous inscrire sur les listes électorales
Recensement citoyen

Il est obligatoire de faire le recensement citoyen, à compter de votre 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit.

Vous obtenez une attestation de recensement, indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Conseil municipal

Vous pouvez retrouver les comptes rendus des réunions du Conseil Municipal dans la rubrique «documents téléchargeables» sur le site internet de la commune :

www.bonnay.fr

Pour rappel, les comptes rendus sont également affichés en mairie.

Synthèses :

4 février : Lotissement « Les Aulnes ». Vote du règlement de lotissement, de la vente des lots et de la parcelle attenante au prix de 100 €/m² T.T.C.

Site internet : Le conseil municipal retient l'offre mieux-disante à savoir celle de la société WOOPLE pour le montant de : 4346,88 € ttc pour 3 années soit 3477,50 € ht soit 1159,16 €/an.

RIFSEEP ((Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) : mise en place.

29 mars : Vote des taxes locales : Reconduction des taux 2021 – Pas de majoration soit :

Taxe foncière bâti : 35,75%, taxe foncière non bâti : 27,05%

Vote des tarifs publics : Reconduction des tarifs 2021 – Pas de majoration

Lotissement Les Aulnes : Vote du tarif de 40 € ttc/m² pour cession terrain non constructible

7 avril : Votes des comptes de gestion, administratifs, affectation des résultats « commune » et lotissement 2021

Vote des budgets 2022.

5 mai : Achat d'un tracteur et d'une épareuse : Coût ht résiduel de 60 300 € ht soit 72360 € ttc. (Prix neuf – reprises)

16 juin : Coupes de bois

Ventes publiques : Résineux en bloc, sur pied, dans les parcelles 1,2,3,4,5,6,24,25,29

En bloc façonné dans les parcelles 31, 32, 23, 24, 25

Ventes groupées contrats d'approvisionnement : Grumes Chênes, hêtres et divers parcelles 31, 32, 23, 24, 25

Bois énergie bûche parcelles 23,24,25

10 octobre : Situation travaux fontaines

En cours de finition – R.A.S. Devis pour réfection d'un banc-murette à la Claire Fontaine de 1617,5 € ht. Vote pour : 14

Projet de construction bâtiment de mairie. Accord du conseil municipal pour contacter un architecte aux fins d'étudier les différentes faisabilités du projet.

19 décembre : Vote Règlement et taxe d'affouage

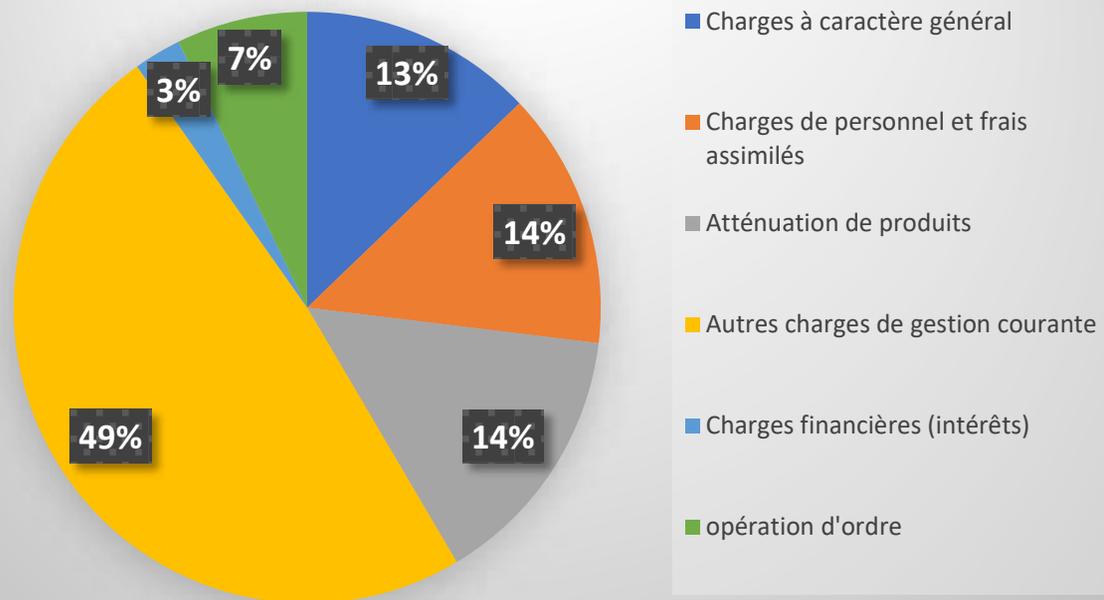
Vote assiette coupe de bois 2023

Mairie

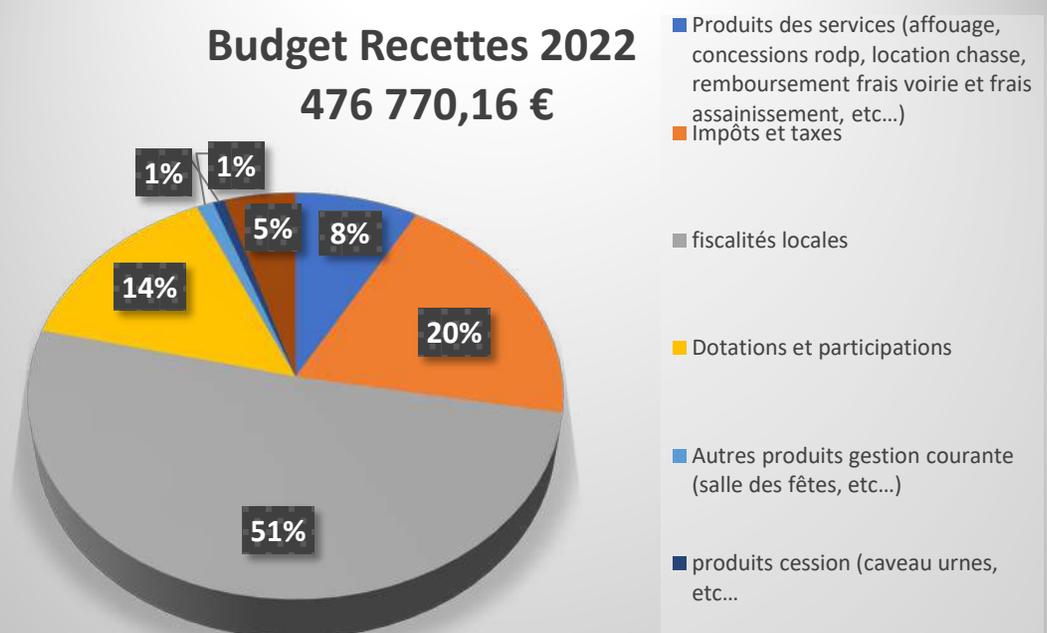
Budget

Budget de Fonctionnement

Budget Dépenses 2022 - 459 947,67 €

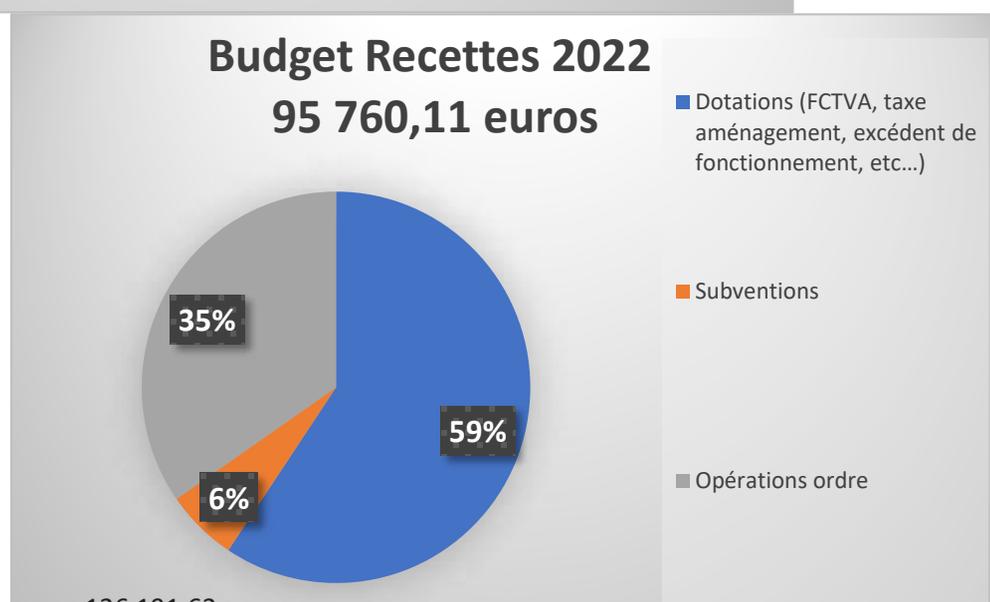
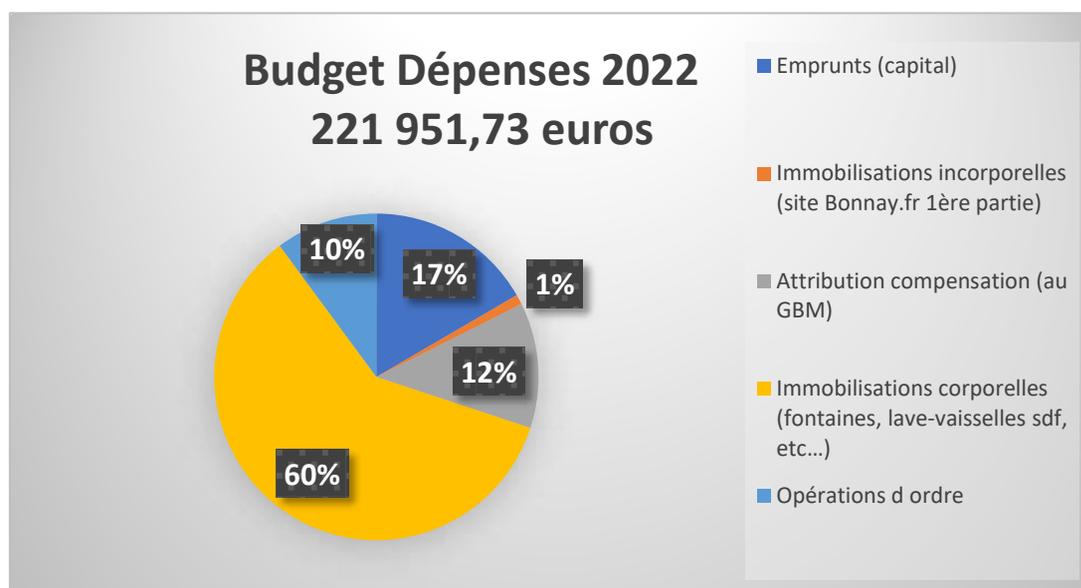


Budget Recettes 2022 476 770,16 €



Résultat de fonctionnement 2022 16 822,49
Résultat de fonctionnement 2021 reporté 412 572,48
Résultat total de fonctionnement positif 2022 **429 394,97**

Budget Investissement

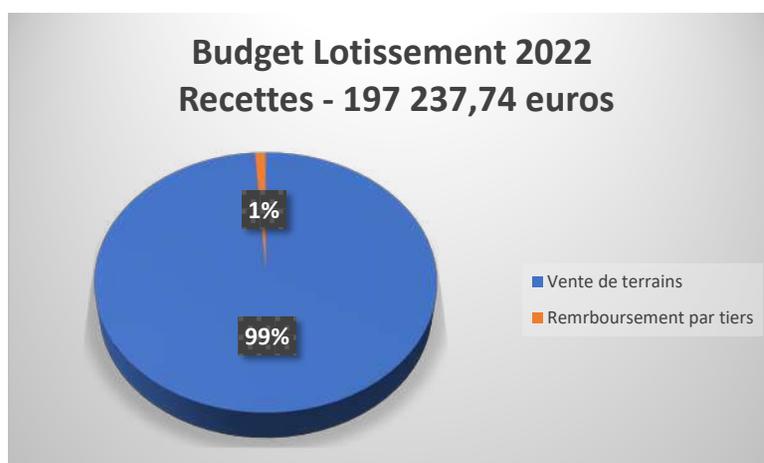


| | |
|--|--------------------|
| Résultat Investissement 2022 | -126 191,62 |
| Résultat d'investissement reporté | -37 322,23 |
| Résultat total d'investissement 2022 négatif | -163 513,85 |

Budget Lotissement

Dépenses Lotissement à caractère général pour 109 067,36 euros

| | |
|------------------------------------|------------------|
| Total dépenses fonctionnement 2022 | 109 067,36 |
| Total recettes Fonctionnement | 197 237,74 |
| Total lotissement 2022 | 88 170,38 |



Mairie

Infos pratiques

Collecte des bacs, le lundi tous les 15 jours. pensez à sortir le conteneur la veille

Déchets ménagers : Pour rappel, la facturation se calcule sur une part fixe (abonnement) et une part variable, basée sur le poids et le nombre des levées (0,256 euros/Kg)

Déchets verts et autres déchets valorisables : Merci de vous rendre dans une des déchetteries du SYBERT. Votre carte vous permet l'accès à celle de votre choix.

Verre : Un conteneur est disponible près de l'atelier communal en plus de ceux accessibles à la déchetterie de Devecey.

Numéros Utiles :
Gestion des collectes de déchets GBM : 03 81 41 55 35
Gestion des déchetteries du SYBERT : 03 81 87 85 13



Eau - Assainissement

Pour tout problème lié à la distribution de l'eau potable et à l'assainissement (fuites, facturation, . . .), contactez **Grand Besançon Métropole** au **03 81 61 59 60** ou par courriel à l'adresse eau@grandbesancon.fr

| Tarifs HT | Eau | | Assainissement | |
|-----------|------------|----------------|----------------|----------------|
| | Abonnement | M ³ | Abonnement | M ³ |
| 2022 | 23 | 1,07 | 17 | 2,226 |
| 2023 | 21,5 | 1,07 | 15,5 | 2,11 |

TVA : Eau 5,5% - Assainissement 10%

Rappel : convergence tarifaire au **1er janvier 2026** : 3,30 € ttc hors inflation (1,55 € pour l'eau et 1,75 € ttc pour l'assainissement) pour toutes les communes membres de GBM.

Redevance calculée sur la base d'une consommation de 120 m³.

Rappel Bonnay en 2021 : 4,46 € ttc

Sécurité

Deux défibrillateurs sont installés dans la commune.

Un sur la façade de la mairie, le second est à l'intérieur de la salle des fêtes.

Pour savoir où trouver un défibrillateur n'importe où en France, téléchargez sur votre smartphone l'application **Staying Alive**



Nuisances sonores

Appareils à moteur : Leur utilisation est interdite les dimanches et jours fériés sauf de 10 heures à 12 heures (Arrêté Préfectoral N° 1616 du 19 avril 1996)



Animaux : Les propriétaires d'animaux doivent prendre toutes les mesures propres à préserver la quiétude du voisinage.

La loi 76-629 du 10 juillet 1976, complétée par l'arrêté du 25 octobre 1982 stipule qu'il est interdit de laisser divaguer les chiens.

Sécurité

Taille des haies : Les haies doivent être taillées afin de ne pas empiéter sur le domaine public et gêner la circulation.

Le Code des Collectivités permet au maire de mettre en demeure les propriétaires négligents et d'engager à leur charge, les travaux nécessaires (Art. L.2212-2-2)

Stationnement et circulation :

Le stationnement est interdit sur les trottoirs et sur les chaussées.

Pour le respect et la sécurité de chacun, les deux roues ne sont pas autorisés sur les aires de jeux.

Urbanisme

Toute construction, quelle que soit sa surface ou **toute modification** extérieure, doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.

Plus simple, plus rapide, accessible ! D'un clic, réalisez toutes vos démarches en ligne :

Déclarations préalables de travaux, certificats d'urbanisme, déclarations d'intention d'aliéner... dès maintenant, pour Besançon, il est possible de déposer ces dossiers d'urbanisme en ligne sur : grandbesancon.fr/gnau.

La dématérialisation offre un service plus souple, accessible en permanence, sécurisé, permettant de faire des économies puisque aucune impression n'est nécessaire. L'utilisateur est guidé en ligne, en cas d'éventuelles erreurs. Enfin, l'état du dossier est mis à jour automatiquement, permettant de suivre son avancement pas à pas.

AVANTAGES

- Accessible : portail ouvert 24h/24 et 7j/7
- Rapide : plus besoin de se rendre en mairie
- Pratique : suivi de la progression de la démarche en ligne
- Sécurisé : compte personnel et confidentiel



Bibliothèque Municipale

La bibliothèque est également un lieu d'échanges où vous pouvez simplement venir passer un moment pour rencontrer du monde, même si vous ne souhaitez pas emprunter de livres, vous serez toujours les bienvenus.

La bibliothèque est tenue par des bénévoles. Si vous avez du temps libre et si vous souhaitez vous joindre à nous, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons dans notre équipe.



HORAIRES D'OUVERTURE

Mercredi de 14h à 16h – JEUDI de 18h à 19h – VENDREDI de 10h à 11h

En période de vacances scolaires ouverture uniquement le mercredi

Au cas où vous ne pourriez pas vous rendre à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture, n'hésitez pas à nous contacter, nous nous ferons un plaisir de convenir d'un jour et d'une heure où vous pourrez emprunter ou échanger des livres. En cas d'absence laissez-nous un message, nous vous rappellerons.

Contacts : Evelyne : 06.70.20.94.69 ou Mado : 03.81.57.81.75

Les Projets

sous maîtrise d'ouvrage GBM

Vie de la commune

Prévisions travaux 2023/2024

Réfection de la rue de l'ancien moulin (du croisement avec la rue du Vernois jusqu'au chemin avant la gypserie)

Réfection chemin des Prairies

Renouvellement du poste de relevage eaux usées du Clos de la Prairie. 88 000 € ht

Clos de la Prairie, renouvellement réseau de refoulement : 102 500 € ht

Étude aménagements de sécurité
dans le secteur de l'école :
maître d'œuvre retenu par GBM,
réunions de concertation en cours.



Poursuite des études propres à l'élaboration du PLUi à l'échelle de l'intercommunalité

Poursuite du remplacement des lampes de rues à vapeur de sodium par des lampes LED
(une dizaine de lampes)

Développement du relevé des compteurs d'eau à distance par lecture lors du passage des camions de collecte
des déchets ménagers



Vie de la commune

Un projet un peu spécial...

Bonnay : une rue Roland Mesnier

Roland Mesnier né le 8 juillet 1944 à Bonnay (décédé le 26 août 2022) avait été reçu en mairie de Bonnay, en présence de sa famille et de ses amis (es) d'enfance en février 2005.

Par délibération du 10 octobre, le conseil municipal a décidé de baptiser la rue qui mène à la bibliothèque «Roland Mesnier, Chef pâtissier à la Maison Blanche (E.U)». L'inauguration aura lieu au printemps 2023 en présence de son fils résidant aux Etats-Unis.



Extraits d'une enfance bonnaysienne : *Je nage dans le bonheur. J'ai mon certificat d'études ! Il faut maintenant que je choisisse mon avenir.*

Rester à BONNAY ! J'aimerais mais que faire dans ce petit village de cent cinquante habitants avec pour tout équipement de loisirs un hôtel restaurant, trois bars, trois jeux de quilles et comme ressources une épicerie, une boulangerie, une boucherie, un tabac, deux boutiques de fromages, deux écoles, un coiffeur qui tond les gens et les moutons, une église ?...

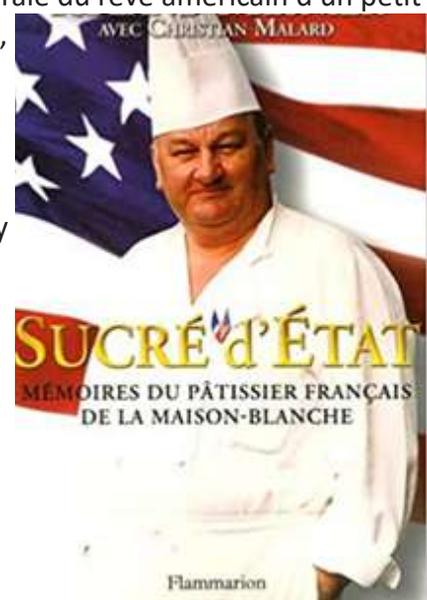
Je m'en vais faire une dernière randonnée à travers mes prés et mes bois et au bord de l'Ognon, toute cette campagne que j'ai tant aimée, au point aujourd'hui encore près de cinquante ans après, je sens le vent et la pluie sur mon visage, je respire l'odeur des feuilles, des herbes, de l'eau...

Une idée de lecture...

Un soupçon de créativité, une pincée d'optimisme, une bonne dose de talent, une mesure d'exigence et un zeste d'humilité : c'est la recette du frenchy Roland Mesnier, pâtissier durant vingt-cinq ans à la Maison-Blanche, pour élaborer des desserts dignes des présidents les plus puissants. Voici l'histoire vraie du rêve américain d'un petit Franc-Comtois, parti de rien à la conquête des Etats-Unis. Mère garde-barrière, père cheminot, famille de neuf enfants, rien ne prédestine le petit Roland à devenir le pâtissier des grands de ce monde. Pourtant, à la force du poignet, le self-made-man s'est élevé dans la hiérarchie de son art, et a travaillé dans les plus grands hôtels, du Savoy au George V de l'Allemagne aux Bermudes, pour finir dans les cuisines d'une illustre demeure... celle, successivement, de Jimmy Carter, Ronald Reagan, George Bush père, Bill Clinton et George W. Bush.

Roland Mesnier détaille les chefs-d'œuvre qu'il a conçus, mais aussi le caractère, les goûts, les petites manies des présidents et des premières dames qu'il a côtoyés. Un récit truffé de souvenirs savoureux, par celui qui a vécu de l'intérieur les grandes crises du dernier quart de siècle, de la guerre du Koweït au 11 septembre en passant par l'attentat contre Ronald Reagan.

Une extraordinaire success-story, écrite avec simplicité et humour par un pâtissier qui nous livre aussi, en exclusivité, les recettes préférées de ses illustres patrons.



Retour sur 2022

Vie de la commune

Janvier



Distribution de repas aux personnes de 70 ans et plus, suite à l'annulation du traditionnel « repas des seniors » pour cause de pandémie de COVID.

24 janvier : Enlèvement de la cuve à lait de l'ancienne fromagerie Andrey.
Don à la commune par les descendants du fondateur.



Février



Lotissement « Les Aulnes » :
C'est parti. Les premiers coups de pelle retentissent...



Vie de la commune

Mars

26 mars : Spectacle pour enfants organisé par le Comité des Fêtes et subventionné par la mairie.

Ce spectacle prévu initialement en décembre avait été reporté pour cause de pandémie de Covid. Une nouvelle fois les enfants ont apprécié la prestation de Jacques Albert à la fois magicien, ventriloque et humoriste. L'histoire : Un pirate invite les enfants à partir pour une chasse au trésor. En chemin, ils croiseront un fantôme, un oiseau bizarre et un alligator (Max).

Du rêve, de l'illusion et des chansons égayent ce spectacle haut en couleurs. Et boissons, gâteaux, friandises pour terminer.



Avril

Ce 4 avril un vide grenier presque sous la neige, mais toujours un rendez-vous incontournable pour les exposants et les visiteurs.



10 Avril : élection présidentielle – 1er tour

Résultats à BONNAY :

Marine LE PEN (Rassemblement national) 30,86 % 162 voix

Emmanuel MACRON (La République en marche) 26,10 % 137 voix

Jean-Luc MÉLENCHON (La France insoumise) 15,81 % 83 voix

Éric ZEMMOUR (Reconquête) 7,62 % 40 voix

Yannick JADOT (Europe-Ecologie-Les Verts) 5,52 % 29 voix

Valérie PÉCRESE (Les Républicains) 4,00 % 21 voix

Jean LASSALLE (Résistons !) 3,81 % 20 voix

Nicolas DUPONT-AIGNAN (Debout la France) 2,48 % 13 voix

Anne HIDALGO (Parti socialiste) 1,52 % 8 voix

Fabien ROUSSEL (Parti communiste français) 1,14 % 6 voix

Philippe POUTOU (Nouveau Parti anticapitaliste) 0,57 % 3 voix

Nathalie ARTHAUD (Lutte ouvrière) 0,57 % 3 voix

Taux de participation 86,06 % 525 voix – Votes blancs 1,49 % 8 voix – Votes nuls 0,74 % 4 voix



15 Avril : course cycliste «Classic Grand Besançon»



Une seconde édition de 177,5 kms fort animée avec un passage dans notre village et une arrivée à Montfaucon. Victoire de Jésus HERRADA (Cofidis) devant Victor LAFAY (Cofidis) et le jurassien Alexis VUILLERMOZ (Direct Total Energy)



Vie de la commune

16 avril : Solidarité Ukraine

Les élèves des écoles de Bonnay, Vieilley, Venise, Devecey et le lycée Saint-Jean ont collectés durant trois semaines des produits d'hygiène et des médicaments (12 m3 stockés dans l'école de Bonnay)) qui seront acheminés par des bénévoles de l'association «P'tits bouts de ficelle» jusqu'à Cracovie puis en Ukraine.



22 avril : diaporama oiseaux et petits mammifères
Quelques 80 personnes ont assisté au diaporama portant sur les oiseaux et petits mammifères de Bonnay, réalisé et présenté par notre photographe animalier et conseiller municipal Bruno CATTENOZ.



24 Avril : élection présidentielle – 2ème tour

Résultats à BONNAY :

Emmanuel Macron 244 voix – 51,80%

Marine Le Pen 227 voix – 48,20%

Votants : 521 - 83,49%

Votes blancs : 7,29% - votes nuls : 2,30%



S.M.C

ENTRETIEN- DEPANNAGE CHAUDIERE GAZ - FIOUL

3 route de la Vallée
25870 BONNAY
07 83 70 02 15
S.M.C.BT@free.fr

BELOT Thierry



Mai



Extinction des candélabres de 23h à 5h permettant de préserver l'environnement, de réduire les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune, la flore et diminuer la facture énergétique.

Déplacement des conteneurs à verre près de l'atelier communal suite aux incivilités récurrentes route de Buthiers.



8 mai : cérémonie au monument



16 mai : le satellite du FRAC à l'école

Le Satellite est l'outil de diffusion de la collection du Fonds Régional d'Art Contemporain de Franche Comté. Ce camion aménagé en galerie d'exposition s'est installé au sein de l'école de Bonnay du 16 au 23 mai. Durant cette semaine, les enfants ont pu découvrir l'exposition « Des choses de la nature » qui rassemble des œuvres proposant un dialogue entre l'art et la nature.

12 juin : premier tour des élections législatives - Résultats à BONNAY :

Eric FUSIS, Rassemblement national ,32,15 %, 109 voix

Eric ALAUZET, La République en marche-Ensemble,30,68 %, 104 voix

Stéphane RAVACLEY, Europe Ecologie-Les Verts-Nupes, 20,65 %, 70 voix

Chafia KAOUALAL, Les Républicains, 9,44 %, 32 voix

Barbara CARRAU, Reconquête !, 5,01 %, 17 voix

Jim PRENEL, Les Patriotes, 1,18 %, 4 voix

Brigitte VUITTON, Lutte ouvrière, 0,88 %, 3 voix

Claudine MEYER, régionalistes-RPS, 0,00 %, 0 voix

Geoffrey THOMASSIN, Parti Pirate, 0,00 %, 0 voix

PARTICIPATION 55,63 %, 339 votants

VOTES BLANCS, 2,56 %, 9 bulletins

VOTES NULS, 0,85 %, 3 bulletins



Vie de la commune

19 juin : deuxième tour des élections législatives
Eric ALAUZET 153 voix soit 56,67%
Stéphane RAVACLEY 117 voix soit 43,33%
631 inscrits – abstention : 312 (49,45%)
votes blancs : 30 (9,4%) – votes nuls : 19 (5,96%)

Juillet - Août

Travaux sur les réseaux (eau-assainissement) rue du Val de l'Ognon



27-28 août

Voyage au FUTUROSCOPE organisé par le Comité des Fêtes



Septembre

3 septembre

Cérémonie commémorative à Marchaux au pied de la stèle rappelant la mémoire d'Honoré Gressenbucher, habitant de BONNAY, membre du maquis de Vieilley, tué par les allemands le 21 juillet 1944.



Traditionnel repas de chasse avant l'ouverture, dans la convivialité

Restauration de la « Claire Fontaine »



Et de la fontaine de la place de la mairie



24 septembre : concours de boules

Ce sont trente-deux doublettes qui se sont affrontées en plusieurs manches, les vainqueurs repartant avec le montant des participations. Entre les «Tu la tires ou tu la pointes», cette phrase mythique de Marcel Pagnol, la buvette, saucisses et merguez, cette belle journée fût une réussite en tous points.



Vie de la commune

Octobre



Piquetage et préparation du verger conservatoire



21 octobre : visite de Anne VIGNOT, Présidente de GBM Anne Vignot, Présidente de Grand Besançon Métropole, accompagnée de Gabriel Baulieu, premier vice-président et ses services, a visité notre secteur « Dame Blanche ». Une étape à Bonnay à la découverte des réalisations propres à la restauration de deux fontaines, des travaux sur l'eau, l'assainissement et la voirie, de futurs aménagements de sécurité, d'un verger conservatoire dans une rue baptisée du nom de feu l'ex pâtissier de la Maison Blanche : Roland Mesnier...

Réfection de la voirie, rue du Val de l'Ognon et impasse des Tourelles
Les travaux de remplacement de conduites d'eau et d'assainissement terminés, place à ceux de réfection de la voirie en enrobé dans une rue très fréquentée, et en prime la mise en place de bi-couche, impasse des Tourelles.



Novembre

11 novembre

Belle cérémonie en ce 11 novembre avec la présence de la section locale des Anciens Combattants, de militaires en activité et de réserve, de pompiers volontaires, des enfants de nos écoles, une nombreuse assistance, avec une note particulière pour notre monument aux morts qui «fêtait» ses cent ans.



12 novembre



Organisée par le Comité des Fêtes, la soirée tartiflette a réuni 75 personnes heureuses de partager cet instant de convivialité post-covid.

Destruction d'un nid de frelons asiatiques

La municipalité a mandaté un professionnel «Action Guêpes 25» pour détruire le nid en question au moyen d'une perche télescopique injectant de l'insecticide. Il est rappelé que cette espèce invasive de deuxième catégorie représente un véritable fléau, néfaste pour l'abeille domestique et les insectes en général. Il représente également un danger sanitaire pour l'homme. La découverte d'un tel nid doit être signalée à l'adresse « lefrelon.com » ainsi qu'en mairie.



Plantation du verger conservatoire



Les élèves scolarisés à Bonnay ont été sensibilisés par leurs enseignants et par l'équipe municipale à ce projet de plantation de 42 arbres fruitiers (pruniers, mirabelliers, cerisiers, pommiers, poiriers...) sentant bon le terroir franc-comtois tels : Arboisine, Belle fille de Salins, Court pendu, Beurré d'Apremont, Moissenottes... Chaque enfant a ainsi découvert toutes les tâches qu'il faut accomplir lors d'une plantation et l'importance de chacune des étapes leur a été expliquée par M. Guenot, pépiniériste : Préparation des trous, pralinage des racines, plantation, rebouchage, tuteurage, arrosage, paillage, rebouchage, puis étiquetage. Mission réussie et message partagé autour de la biodiversité dans l'attente de la première cueillette.

Vie de la commune

3 décembre : Marché de Noël et vente de sapins

Cette année, la commune de Bonnay a mis à disposition de l'association «Bomevive» sa salle de convivialité aux fins d'organiser sa traditionnelle vente de sapins et autres objets dont les recettes sont intégralement versées à la coopérative scolaire. Un lâcher de ballons par les enfants clôtura cette belle journée.



10 décembre : Un beau spectacle de Noël

A l'initiative des membres du Comité des Fêtes et du conseil municipal, les enfants du village ont été invités à découvrir le spectacle de Noël animé par la troupe «Les potes à Germaine». Tour à tour une chanteuse et deux chanteurs proposent des chansons costumées et des «sketches» plein d'humour à partager avec les enfants.

C'est ainsi que sont apparus sur la scène, la Reine des Neiges, Maya l'abeille, Donald... et le Père Noël qui distribua généreusement chocolats et friandises.

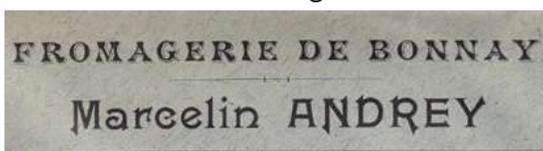
L'après midi se termina par le verre de l'amitié.



Bien avant 2022...

Pour revenir sur un événement de la rétrospective, un peu d'histoire de notre village. . .

«La seconde disparition d'une fromagerie»

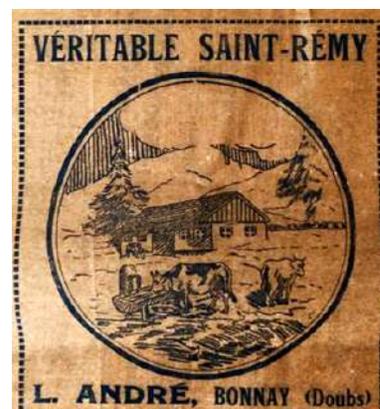


Début 1900, le village compte deux laiteries dont une au centre du village exploitée par un propriétaire, monsieur Marcelin Andrey puis au fil du temps par son fils Léon et d'autres laitiers dont monsieur Nicod.

A l'époque précitée, les produits fabriqués sont le beurre et le fromage, tantôt un gruyère, tantôt une pâte molle «le Saint- Rémy» et un fromage maigre comtois, la cancoillotte.

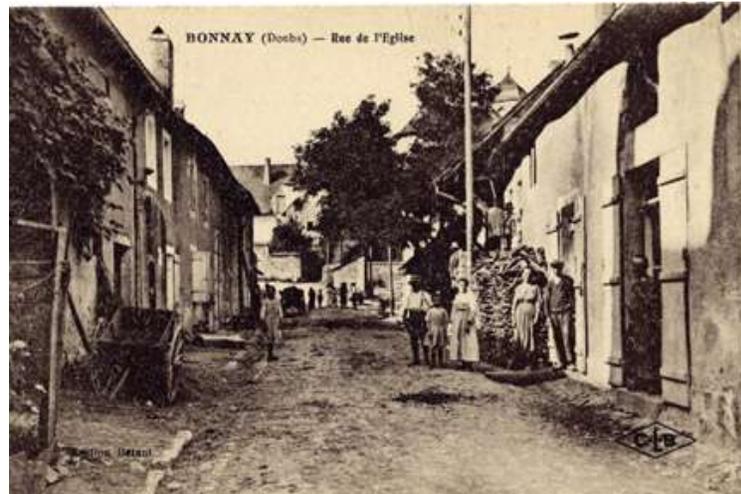
La production journalière de ce fromage comtois est d'environ 200 kg.

Quant au beurre, elle se chiffre par semaine à environ 45 kg, le gruyère à 3000 kg par an et le Saint-Rémy également à environ 3000 kg par an.





Depuis les années 1960, cet atelier de transformation du lait a cessé toute activité. Toutefois il était resté en l'état...



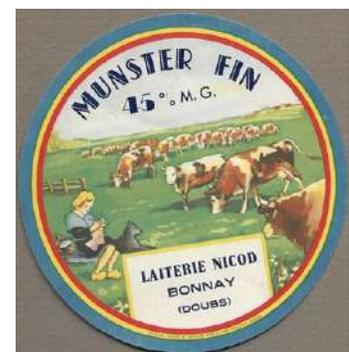
La cuve à lait en cuivre, le foyer en fonte, la presse à fromage, les clayettes...témoignaient d'un passé.

La laiterie permettait de valoriser la production laitière locale, elle était un lieu de rencontre et de distribution de produits de première nécessité pour les habitants du village et des villages voisins.

La consultation d'extraits de comptabilité du début du XXème siècle fait également état de vente à des professionnels épiciers, crémiers...

La transformation du bâtiment en appartements a sonné la seconde disparition de cette laiterie-fromagerie.

Pour les nostalgiques, le don de la cuve en cuivre par les descendants du fondateur à la commune de Bonnay rappellera, dans une autre destination, cette époque révolue de notre village.



Vie des plus jeunes

École intercommunale

Notre école intercommunale accueille les enfants domiciliés à Bonnay, Mérey-Vieilley, Vieilley, Venise et Palise. Pour cette année, nous comptons 215 élèves répartis sur 9 classes : 4 classes de la Petite Section au CP à Bonnay, 3 classes du CP au CM1 à Vieilley et 2 classes de CM1 et CM2 à Venise. A ce jour, les effectifs sont stables et permettent de maintenir la 9e classe.

A l'occasion de cette rentrée 2022, des collègues ont quitté notre école pour d'autres affectations, notamment : Mme Mazoyer, dans l'école depuis une dizaine d'années, qui a troqué sa classe de CM2 pour une classe maternelle à Besançon. Mme Laparra (AESH), partie en retraite, a été remplacée par Mme Husy. De nouvelles enseignantes nous ont également rejoint : Mme Previtali à Bonnay et Mme Sénéchal à Venise.

Le poste de direction a quant à lui été attribué à Mme Sensi, Mme Moret étant désormais affectée dans le second degré en qualité de chef d'établissement.

L'année scolaire a été marquée par la reprise des projets culturels, jusqu'alors malmenés par la crise Covid.

Ainsi, en 2022, les élèves ont pu participer à différents projets culturels :

- Les classes de CE1, CE1/CE2 et CE2/CM1 ont participé aux activités sportives organisées par l'USEP (2 sorties à thème telles que randonnée urbaine, athlétisme ou encore gymnastique).
- Les classes de la Petite Section au CE2/CM1 ont pu assister à plusieurs spectacles et ciné-concerts proposés par Les 2 Scènes à Besançon.
- Les classes de la Petite Section au CP se sont rendues au cinéma Mégarama pour assister à la projection de 6 courts-métrages sur le thème de la nuit.
- Le Centre Omnisport Croppet a accueilli les classes de CE1 et CE1/CE2 pour 7 séances de natation.
- Les 2 classes de PS/MS et la classe de CE2/CM1 ont participé au cours de l'année au projet littéraire du Livre Elu.
- Les classes de GS et CP ont visité la ferme pédagogique Au gré du pré à Loulans-Verchamp.
- Tout au long de l'année, les classes de Venise ont accueilli des intervenants : un intervenant étranger du CLA, pour découvrir la culture de son pays ; un membre d'Amnesty International dans le cadre d'un projet autour des droits humains ; et enfin, un personnel du Sybert pour présenter le recyclage et le tri des déchets.
- Les 2 classes de Petite et Moyenne Section se sont rendues à La maison des escargots après avoir mené un élevage d'escargots en classe au cours de l'année.



- Au printemps, les élèves de Bonnay ont pu découvrir des oeuvres d'art contemporain embarquées à bord du « Satellite », une camionnette aménagée en salle d'exposition par le FRAC (Fond Régional D'art Contemporain). La camionnette s'est installée sur le parking de l'école pendant une semaine.

- Enfin, les 2 classes de Venise ont vécu une fin d'année sportive dans le cadre d'un Projet Vélo, d'une durée de 3 jours et 2 nuits. De Venise, ils sont allés à vélo à Montbozon où ils ont expérimenté le biathlon.

Après 2 nuits sur place, le retour à

Venise s'est fait, là encore, à la force des mollets !

Depuis la rentrée de septembre, les projets ont repris avec notamment la participation de toute l'école à la campagne «Mets tes baskets et bats la maladie» (Association ELA contre les leucodystrophies), et ce, pour la 2^{ème} année consécutive.

Fin novembre, les classes de Bonnay ont planté les arbres du verger attendant à l'école, en partenariat avec les pépinières Guenot.

Tous ces projets, organisés et menés par les enseignantes, ne pourraient voir le jour sans la participation des familles, de l'association de parents d'élèves, des mairies et du syndicat de l'école intercommunale.



Syndicat de l'École

intercommunale

Bonnay/Mérey-Vieilley/Vieilley/Venise/Palise

Composé de 15 membres issus des 5 Conseils Municipaux, il gère les compétences scolaires, périscolaires et extrascolaires en lieu et place des Maires. Fonctionnant comme une entité propre, il vote en réunions plénières les budgets annuels de fonctionnement et d'investissement.

Ainsi, il règle au quotidien la vie de nos trois établissements : carrières professionnelles de nos 6 agents, conventions ALSH avec les Francas, entretien et rénovation des locaux, renouvellement du parc numérique, adaptation des infrastructures internes, subventions aux coopératives, prise en charges des cycles 'natation', achats des fournitures scolaires pour les équipes pédagogiques. . .

| Commune | NOM | Prénom | 📧 |
|-------------------|-----------------|-------------|----------------------------|
| PALISE | MANET | Thierry | esrmanet@gmail.com |
| | RIGOGNE | Anthony | a.rigogne@hotmail.fr |
| | NICOLET | M.Noëlle | marienicolet@gmail.com |
| VENISE | CONTINI | Jean Claude | mairia.venise@orange.fr |
| | GAULARD | Mireille | mg.karcher@wanadoo.fr |
| | JEAN-BOMBARDIER | Emmanuelle | manuebombardier@gmail.com |
| VIEILLEY | CUNY | Sylvain | syl.cuny@free.fr |
| | LEROY | Dorine | dorine.hu@hotmail.fr |
| | KASAD | Jimmy | kasad.jimmy@free.fr |
| MEREY VIEILLEY | MALTAVERNE | Floriane | floriane.poletti@gmail.com |
| | CAGNON | Virginie | erik.cagnon@gmail.com |
| | GILLET | Emilie | delayemilie@orange.fr |
| BONNAY | MOREAU | Didier | Didier.moreau@sdt25.fr |
| | DIMANCHE | Pascal | ludinou@wanadoo.fr |
| | VUILLIER | Patrick | patrickvuillier@aol.com |

Membres du Bureau Exécutif

| Fonction | Commune | Nom Prénom |
|----------------|----------|------------------|
| PRESIDENT | Bonnay | VUILLIER Patrick |
| VICE PRESIDENT | Vieilley | LEROY Dorine |

Tous les ans, un investissement un peu plus lourd est validé par le Conseil : les toitures des écoles, la pose de volets électriques, la rénovation des peintures, le changement de baies vitrées ...

Partenaire à part entière du corps professoral, il siège au Conseil d'école avec les parents pour informer de ses choix et s'enquérir des projets pédagogiques à venir. Il répond ainsi à ces demandes par l'achat de lits surélevés, de tables ergonomiques pour les enfants en situation de handicap, de sèche-linge, d'alarmes, d'étagères. . . pour veiller au mieux au bien-être de tous.

Premier budget de nos communes, il rend des comptes aux communes et assume ses dépenses. Impacté par l'inflation galopante, il se voit obligé de revoir à la hausse, au 1er janvier 2023, les prestations d'accueil proposées en périscolaire.

L'usage de cet accueil étant en nette progression, l'encadrement doit s'étoffer pour continuer à répondre aux normes les plus récentes ...

Il y a 40 ans ... ! 1982/1983



Qui reconnaîtra ces enfants devenus grands que vous pouvez encore rencontrer à Bonnay ... ?

Celle-ci est de 1981



Association de parents d'élèves BOMEVIVE

Notre Abracadabrantesque Association de Parents d'Elèves BOMEVIVE est un mélange d'enchantement, d'alchimie et de féerie.

Quelques incantations et nous organisons un petit marché de Noël Local et Artisanal empreint de magie, de charme et de fascination. Notre objectif est de remplir les yeux des enfants

et de leurs parents de milliers d'étoiles par des activités artistiques divines, des potions ensorcelantes, des attentions gustatives envoutantes ainsi que par une merveilleuse envolée de lanternes destinées au plus magique des Messieurs, nous avons nommé Le Père Noël !

Quelques évocations et nous envisageons une vente de fromages locaux pour satisfaire vos papilles et déclencher un envoutement aux délicates saveurs de notre belle région.

Quelques conjurations et nous prévoyons de prestigieux cadeaux marqués d'amour par nos petits magiciens pour la fête des gens qu'on aime.

Enfin, quelques bouffées d'enthousiasme, quelques idées farfelues et nous projetons une kermesse de fin d'année destinée à féliciter nos petits chouchous de leur belle année si vite passée :

Pêche aux cadeaux, tirs au but, course en sac, chamboule tout et autres jeux pour enchanter petits et grands après le spectacle émouvant de nos charmants charmeurs.

C'est avec plaisir, envie et détermination que nous tentons des tours de passe-passe afin de récolter quelques deniers pour contribuer à toutes les sorties ou expériences bien méritées de nos petits sorciers organisées par l'école.

Multi-accueil Pom de Rainette et

Micro-crèche Pom d'Api



Crèches

Deux lieux d'accueil pour les plus petits !

L'équipe de la crèche développe et approfondi tout au long de l'année des activités en lien avec la sensorialité du jeune enfant et la découverte de ses compétences

Les projets en cours :

- La médiation par l'animal
- La communication gestuelle
- L'éveil à l'Anglais «My little nursery»
- Le mur des familles
- Et aussi, afin de favoriser la découverte de la nature : la création d'un jardin à l'extérieur de chaque crèche.

A Devecey, le taux d'occupation planifié en 2022 est de 90 %, mais la crèche est occupée à hauteur de 79%
A Vieilley, le taux d'occupation planifié en 2022 est de 77 % , mais la crèche est occupée à hauteur de 65 %

Multi Accueil «POM' DE RAINETTE»

15 route de Bonnay
25870 DEVECEY
Tel : 03 81 56 94 22
Email : devecey1@creche-la-maison-bleue.fr

Micro crèche «POM' D'API»

56 rue du Général De Gaulle
25870 VIEILLEY
Tel : 03 81 21 96 63
Email : vieilley1@creche-la-maison-bleue.fr

Le Relais Familles Assistantes Maternelles

Votre mairie finance ce service gratuit et accessible à tous. Il informe et accompagne les parents employant une assistante maternelle agréée

La participation régulière aux temps collectifs est vivement recommandée pour l'enfant non-scolarisé car c'est un excellent moyen de se socialiser en douceur avant l'entrée à l'école.

Les temps d'éveil mis en place par le Relais sont ouverts aux assistantes maternelles, aux gardes à domicile et aux parents.

Ils ont lieu deux fois par mois sur Bonnay de 9h à 11h le mardi des semaines impaires à la salle polyvalente.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la responsable, **Céline Brun-Nasé**, que vous soyez parents ou assistante maternelle.

15 route de Bonnay
25870 Devecey

Contact :

Mail : Rfam.cvdb@francas-doubs.fr

Tél. 06 88 60 18 80 ou 03 81 56 85 52



Vie associative

Fonctionnement

Comme toute association, le Comité des Fêtes organise ses activités grâce aux bénévoles.

Les personnes intéressées pour rejoindre l'équipe déjà en place peuvent se faire connaître auprès de la Présidente, à l'occasion de l'assemblée générale par exemple.

Le montant de l'adhésion au comité des fêtes est de 15 euros par foyer et pour l'année. Si vous n'êtes pas encore adhérent et que vous souhaitez participer à une activité, un voyage par exemple, vous devrez, soit régler cette cotisation soit acquitter la somme de 15 euros en plus du prix de l'action.

Le bureau est à votre disposition pour toute information :

Monique VIENNY, Présidente

Claude MENAND, Trésorier

Evelyne JORY, Secrétaire

Gérard BAULIEU, Vice-Président

Agnès RAGOT, Trésorière Adjointe

Comité des Fêtes



comité des fêtes

BONNAY

Activités

Pour rappel le comité des fêtes vous propose de participer à

des activités sportives

Gym

Yoga

des activités artistiques et conviviales

Atelier mosaïque

Atelier couture

Atelier tricot, crochet, broderie

Atelier dessin, peinture

Atelier vitrail

Atelier théâtre

Club seniors

Dans nos projets à venir en 2023

Le repas des anciens le dimanche 15 janvier

Une soirée cabaret (choucroute au menu) le samedi 25 février

Une soirée fondue géante le samedi 11 mars

Une expo « Bonnay des Arts » les samedi 25 et dimanche 26 mars

Le vide grenier le dimanche 2 avril

Les représentations de l'atelier théâtre les samedis 3 et 10 juin

Suivez le site internet de la commune pour les inscriptions et les informations utiles.

<https://www.bonnay.fr>

La liste n'est pas fermée, si vous avez une idée et un peu de temps pour la mettre en œuvre, n'hésitez pas à nous en faire part.

Un grand MERCI à tous ceux qui nous ont aidés et accompagnés,
Au plaisir de vous voir ou de vous revoir en 2023 !

AICA

Bonnay / Tallenay

Quand un arbre cache la forêt. . .

. . . ou quand une seule brebis galeuse laisse euthanasier tout un troupeau !

Les médias, une certaine presse, quelques extrémistes de tous bords, font des gorges chaudes dès qu'un accident survient en période de chasse. Si l'accident est inadmissible, il en va de même de cette volonté farouche d'ostraciser toute une population de ruraux qui participe au maintien de la biodiversité !

On crie haro sur le baudet, le chasseur, le pêcheur, l'apiculteur, l'agriculteur, le mangeur de viande, la vindicte se propageant même à l'amateur de barbecue. . . !

Stop, assez, ça suffit : Non, les chasseurs ne sont pas des brutes assoiffées de sang, alcoolisées du matin au soir, tirant sur tout ce qui bouge, maltraitant et affamant leurs chiens. . . (je n'invente rien !!!)

(Lynx photographié près de la ferme de Valleroy)



Depuis 1979, les ACCA/AICA, sous la tutelle de leur Fédération, sont agréées au titre de «la Protection de l'Environnement».

La chasse n'a pas besoin d'être défendue, il suffit de bien l'expliquer !

La chasse, c'est la France, la ruralité de notre pays qui a vu naître le concept des libertés individuelles. . . Alors, regardez, informez vous :

certains demandent un jour de non-chasse ?

--> c'est déjà le cas ici, pas de chasse le vendredi !

Plus de chasse le dimanche après-midi ?

-> chez nous, jamais de battues les jeudis, samedis et dimanches après-midis !

Nous sommes les premiers soucieux de la sécurité, car les premiers concernés par les accidents. . .

Alors, pas d'armes à moins de 150 m des maisons, pas de tir en direction des habitations, routes ou voies publiques. Pancartage obligatoire des zones chassées, armes toujours déchargées en présence d'autrui, tir fichant à moins de 30 m, sur cible parfaitement identifiée, formation décennale. . .

Mais n'occultons pas, de grâce, que le chasseur partage bien volontiers les espaces privés sur lesquels il exerce sa passion ! Je dis bien passion, car c'est un amoureux de la nature, le premier sur le terrain toute l'année pour entretenir les chemins, les zones humides, les plantations, pour réguler les populations de suidés, cervidés, chamois, ragondins. . ., pour indemniser les dégâts aux cultures, pour alerter aussi, car encore le premier à repérer la souffrance de la forêt, des animaux en période de sécheresse, la pollution des eaux, les maladies, les dépôts sauvages. . .

C'est lui encore qui ramasse les débris abandonnés par d'autres utilisateurs : emballages de barres ou boissons énergétiques, papiers en tous genres, marquages d'itinéraires oubliés. . .

Mais finalement , je prêche peut-être dans le vide ???

A Bonnay / Tallenay , pas une seule altercation entre utilisateurs de la nature, randonneurs, traileurs, vététistes. . .

Au contraire, beaucoup de questions, de dialogues, de sourires. . .

Alors, ne prêtons pas attention aux injonctions venues «d'ailleurs» !

Nous les avons anticipées, bien avant leurs «découvertes». . . !

Continuons ensemble. Merci !



Vie associative

Amicale des donneurs de sang de Devecey et ses environs

Née en 1974, l'ADSB de Devecey et ses environs compte aujourd'hui 12 membres et continue son action à travers cinq ou six collectes annuelles organisées à la maison develçoise ainsi que des actions de promotion, sous la présidence de Lucienne GUENOT.

Contact : adsbdevecey@gmail.com



Don de sang Devecey

En relation avec l'Établissement Français du Sang de BESANCON, l'Amicale organise les collectes de sang sur le secteur de DEVECEY.

Sa mission est également de promouvoir les valeurs du don et de trouver de nouveaux donneurs pour permettre de répondre aux besoins en sang et en produits dérivés, indispensables pour les interventions chirurgicales ou les traitements hospitaliers.

Nos collectes 2023 à la salle Develçoise

Samedi 25 février de 9h à 12h30

Samedi 29 avril de 9h à 12h30

Samedi 1er juillet de 9h à 12h30

Samedi 26 août de 9h à 12h30

Lundi 23 octobre de 16h à 20h

Samedi 23 décembre de 9h à 12h30



Don du sang Devecey et ses environs

Qu'est-ce que le don de sang ?

Le don de sang, c'est une expérience riche qui place les donneurs et les receveurs au cœur d'une dynamique de partage.

Un acte citoyen et solidaire qui consiste en un prélèvement de votre sang dans une maison du don ou un site de collecte mobile.

Un don de sang permet de prélever des globules rouges, du plasma et des plaquettes.

Il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain.

Le don de sang est donc indispensable pour soigner certaines maladies.

Par ailleurs, les produits sanguins ont une durée de vie limitée et les besoins sont quotidiens pour répondre à la demande des malades.

Le saviez-vous ?

10 000 dons sont nécessaires **chaque jour** en France pour soigner **1 million** de malades ou de blessés.

Toutes les mesures sont prises à l'occasion des collectes, pour la sécurité des donneurs comme pour celle des malades. Téléchargez l'appli et prenez rendez-vous pour donner près de chez vous :

dondesang.efs.sante.fr

Merci de votre mobilisation !

Une question pour « sang » souvenir : Il faut être à jeun pour donner son sang ? oui non

La bonne réponse est non, au contraire, il est important d'avoir mangé et de s'être bien hydraté avant un don

Solidarité Femmes



Ne pas fermer les yeux sur les violences. Agir !

Toute victime de violences doit pouvoir être entendue et aidée, ne pas rester isolée.

A Besançon, Solidarité Femmes vient en aide aux femmes victimes de violences conjugales.



Informations :

Tel - 03 81 81 03 90

site internet - www.solidaritefemmes25.org

page Facebook - Solidarité Femmes Besançon

Alerter ou demander conseil :

Plateforme arrêtonslesviolences.org

24h/24 7j/7 permet d'être conseillée ou d'alerter en ligne.



VIOLENCES CONJUGALES :

Urgence absolue : S'enfuir, contacter ou faire contacter le 17

Urgence : appeler le 17, ou SMS au 114 si impossibilité de parler

Être hébergée : appeler le 115

Être écoutée : 3919 : 24h/24 7j/7 numéro d'écoute anonyme et gratuit qui informe et oriente vers des dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.

Alerter ou demander conseil : Plateforme arrêtonslesviolences.org 24h/24 7j/7 permet d'être conseillée ou d'alerter en ligne.

AUTRES NUMÉROS CONTRE LES VIOLENCES :

119 : enfants en danger

3020 : gratuit, pour signaler les situations de harcèlement entre des élèves.

Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique.

3018 : gratuit, pour signaler une situation de harcèlement sur les réseaux sociaux.



Nos annonceurs, artisans,
commerçants, . . .

F M B Est 

Frigoriste & Maintenance
2, Chemin de la Dame Blanche
25870 BONNAY
06 82 01 62 99
fmb.est@orange.fr


25870 BONNAY

Vente directe de viande limousine
Pour vous informer
ou passer vos commandes
appelez-nous au

06 71 78 85 02
ou au
03 63 01 42 83

MÉCANIQUE AUTOMOBILE



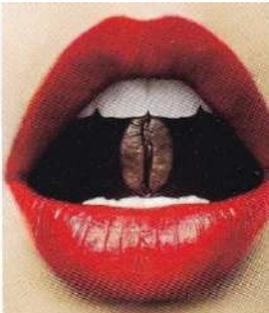
TOUTES MARQUES | SUR RDVS

RESTAURATION DE VÉHICULES ANCIENS **06 52 18 88 10**

 **parenthese**
café
Le plaisir de la vente à domicile

PARENTHÈSE CAFE
MICHELOT
NATHALIE
☎ 06 36 56 51 36

 www.parenthesecafe.fr



Je suis comme le café,
j'ai un grain !

ECS

Eric Chauffage Sanitaire

Mathiez Eric
Chemin du Coteau
25870 BONNAY

Chauffage
Sanitaire, plomberie
Entretien maintenance
Récupération d'eau de
pluie
Spa, sauna, hammam

Tél. : 03 81 57 84 75
Port : 06 78 26 95 16
Email : emathiez@free.fr

Colotte Clement
06.80.46.22.41

Tonte
Désherbage
Taille de haie
Clouage
Debroussaillage
Taille arbre fruitier
Ramassage de feuille

Pic vert

Jardinier-paysagiste
Entretien des espaces verts


Allo Bonnay Taxi
06.80.12.93.67

Pascal PINTO DA SILVA
Virginie PINTO DA SILVA
Taxi conventionné toutes distances
allobonnaytaxi@hotmail.com
Commune de stationnement Bonnay


CONCEPT HABITAT

Maîtrise d'œuvre - Promotion Immobilière
Laurent SUSSOT
03 81 62 55 06 (bureau)
06 74 78 15 94 (mobile)
laurentsussot@orange.fr

4 chemin du Coteau 25870 BONNAY

CERCLE HALIEUTIQUE BISONTIN
CHB

Notre activité, la pêche de compétition
Le cercle compte 14 membres dont 11 licenciés
Il organise 2 concours de pêche par an
comptant pour le Critérium de Franche-Comté

Un en juin sur les quais de Besançon
Un en octobre au lac de Rioz

Le Président, Bernard DENISOT
3 rue de l'ancien moulin - 25870 BONNAY
Tél : 07 67 66 00 58

*Cercle Halieutique
Bisontin*

Nos annonceurs, artisans,
commerçants, . . .

 **Entreprise Johnatann FAEDO**
Artisan Plaquiste

Pose de plaques de plâtre
Travaux d'isolation
Pose de menuiseries et huisseries
Agencement

24 Rue de l'ancien moulin
25870 Bonnay
Téléphone : 06 19 93 46 86
Mail : johnfaedo@gmail.com

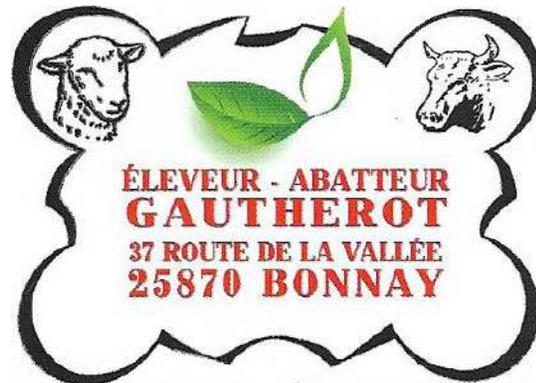
Expérience de plus de 10 ans

Siret : 820 755 841 00013
Inscrit au répertoire des métiers du Doubs



Contact : ulm25@yahoo.fr

S T F C MARCHISET
Bricolage - Droguerie
Pêche - Jardinage
CENTRE COMMERCIAL
25870 DEVECEY
Tél./Fax 03 81 56 81 24




Guillaume et varlope
Menuiserie bois et dérivés

06 22 97 78 23

BONNAYLEC


Stéphane MENEGAIN
Electricité générale / Domotique / Dépannage
bonnaylec@gmail.com

34a route de la Vallée
25870 BONNAY
06.69.46.46.03


Équi Zen

Association Équi Zen
Soin & formation
Route de Buthiers
25870 BONNAY
06.63.93.73.88
ortho-bonnay@orange.fr
ortho-bionomy-equizen.fr

Stéphanie LORENTZ
Praticienne et enseignante
en Ortho-Bionomy®
Thérapie manuelle et énergétique

Sur rendez-vous


Ent. Rigoulot Services et Nature

06.83.98.12.20
Ent. Rigoulot Services et Nature
Rigoulot Romain
3 chemin de l'écluse
25640 Rigney
06.83.98.12.20
romain.rigoulot25640@gmail.com

Entretien extérieur et forestier

SOYEZ ACCOMPAGNÉS PAR UN EXPERT DU CRÉDIT DANS LA RÉUSSITE DE VOS PROJETS PERSONNELS ET PROFESSIONNELS





07 72 16 03 08
<https://stma-courtier.com>

STÉPHANE MAGNIN
VOTRE COURTIER EN CRÉDIT IMMOBILIER ET PROFESSIONNEL À BESANÇON


COUVERTURE
ZINGUERIE
CHARPENTE

sarl ERARD

Tél. 07 86 79 84 43
& 06 38 57 84 28
charlyerard25@icloud.com

10 route de Cromary - 25870 VIEILLEY

1983 : déjà 40 ans

Minée par les pluies, la terre s'ouvre et la colline glisse à Bonnay (E.R 31/5/1983)



Bonnay a peur. Depuis la nuit de lundi à mardi toute la colline située sous le fort de la Dame Blanche a commencé à glisser inexorablement. Avec aussi, une ampleur et une rapidité qui inquiètent les habitants de la petite colline du Doubs qui se demandent aujourd'hui où le mouvement infernal du sol qui touchait hier trois kilomètres carrés environ de pâtures, chemins, forêts, va enfin s'arrêter. «La première faille apparue dans une des prairies du secteur remonte à dimanche» explique le maire M. Nicod.

«Elle était de peu d'importance, mais lundi après-midi le phénomène s'est accéléré et maintenant il prend des allures de mini-catastrophe ». Il résulte des pluies torrentielles et incessantes de ces dernières semaines.

Le glissement survenu à Bonnay est déjà lourd de conséquences : voies vicinales coupées, peupliers abattus ou couchés, champs zébrés de crevasses...Un paysage «d'après tremblement de terre» qui a justifié l'interdiction mardi après-midi du lieu sinistré au public afin d'éviter tout risque d'accident.

«Le site qui ne s'est pas encore stabilisé peut dans les prochains jours se déplacer une nouvelle fois de façon sensible» confirme M. Nicod. «Personne ne doit donc en l'état actuel des choses s'y aventurer».

Sur place les chants des oiseaux se confondent désormais avec d'autres bruits plus sourds, ceux des rochers qui dévalent périodiquement la pente du terrain qui vibre et gronde par intermittence et surtout des arbres qui craquent parfois avant de se briser d'avantage. Mélodie sinistre et inquiétante à laquelle viennent se mêler plus discrets et malgré l'absence de tout vent les bruissements des feuillages et buissons, soupirs d'une nature plus forte que l'homme et qui entend le rappeler.

Journal Officiel du 26 juillet 1983 : Commune Bonnay :
Glissement de terrain du 27 au 31 mai 1983,
reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle



C'était encore avant. . .



La fontaine centrale

Délibération du 12 avril 1841 : «Le conseil municipal vote la reconstruction de la fontaine du milieu, indispensable aux besoins des habitants. Les plans et devis de l'architecte Philibert sont acceptés pour une somme de sept mille cent soixante-dix francs à prendre sur les fonds disponibles pour partie et sur le produit des ventes de bois que la commune doit obtenir.»

Les travaux sont adjugés le 9 juillet 1841.

Par délibération du 30 mai 1842, le conseil municipal vote des travaux supplémentaires et retire le lot couverture-charpente du marché.



1914 : Le lavoir du centre, le plus fréquenté n'est pas couvert. La population demande sa couverture. Les réclamations deviennent plus vives et la municipalité ne croit pas devoir différer plus longtemps les travaux pour donner satisfaction à ses administrés et notamment à la classe besogneuse, digne d'intérêts.

Coût : 5880 francs

Délibération du 5 mai 2006 : Démolition des murs latéraux et réfection de la toiture

Délibération du 11 juin 2021 : «Le Conseil Municipal, approuve le projet de restauration de deux fontaines sises à Bonnay (rue de la Claire Fontaine et Route de la Vallée) et s'engage à réaliser et à financer ces travaux de restauration. Fontaine route de la Vallée : 58 314 € hors taxes.»
Décapage, remplacement de pierres, étanchéité des bassins, remplacement du moine (pierre centrale).

Travaux terminés en octobre 2022



